

alimentaire et sur la protection sociale au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, respectivement.

Enfin, le CSA, en séance plénière, élira son nouveau président, dont le mandat de deux ans commencera à la fin de la 51^e session, et nommera son nouveau Bureau.

ORGANISATION DE LA 51^e SESSION DU CSA

Dates et format: du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023. La session du CSA se tiendra dans un format hybride et les manifestations parallèles se dérouleront soit dans un format hybride, soit en présentiel uniquement. Voir la dernière page pour obtenir de plus amples informations sur les 36 manifestations parallèles prévues.

Séances plénières du matin: 10 h - 13 h (heure de Rome).

Séances plénières de l'après-midi: 15 h - 18 h (heure de Rome).

Séance plénière du lundi soir: 18 h - 21 h (heure de Rome).

Comité de rédaction: jeudi, 18 h 30. Lieu: siège de la FAO, Salle du Liban

Modalités: La 51^e session du CSA sera organisée dans un format hybride: certains orateurs de haut niveau, membres et participants seront présents en personne au siège de la FAO, à Rome, tandis que d'autres participants se joindront à eux en ligne via Zoom (format «réunion»). Les séances plénières pourront également être suivies en webdiffusion.

Participation et langues de travail: La 51^e session du CSA est ouverte à tous les membres du Comité, observateurs et autres participants. Les séances plénières officielles se dérouleront dans toutes les langues de la FAO (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

Participation de haut niveau: Les délégations membres sont fortement encouragées à compter dans leurs rangs des participants de haut niveau, tels qu'un ministre, un vice-ministre ou un secrétaire d'État (ou équivalent). Concernant les tables rondes et les allocutions, la priorité sera accordée aux participants de haut niveau, dont les bureaux sont encouragés à informer le secrétariat du CSA le plus tôt possible du souhait de ceux-ci d'être envisagés pour ces rôles.

Procédure d'inscription pour les États membres et non membres: Les représentants désignés pour assister à la 51^e session du CSA sont priés de s'inscrire en ligne sur le site web des représentants permanents auprès de la FAO, dont l'accès est protégé par un mot de passe, à l'adresse <https://www.fao.org/members-gateway/home/fr/>, avant le 15 septembre 2023. Les instructions relatives à l'inscription en ligne peuvent être téléchargées à partir de ce site.

Inscription des autres participants: Les observateurs et les autres participants désignés pour participer à la 51^e session du CSA sont priés d'envoyer, le 15 septembre 2023 au plus tard, un courrier électronique indiquant leurs nom, prénom, organisation, titre officiel, adresse et adresse électronique à CFS51-Registration@fao.org. Des liens personnels d'accès à la réunion en ligne seront communiqués après réception des informations susmentionnées.

Gestion du temps de parole: Les réunions de la 51^e session du CSA se prêteront à un dialogue et à des échanges constructifs. Les délégués sont priés de faire des interventions succinctes (de trois minutes au maximum) et étroitement liées au point examiné. **Les ministres ou les représentants régionaux disposeront de cinq minutes pour leurs déclarations**, comme il est d'usage au sein du CSA. Les déclarations longues et formelles sont vivement déconseillées. Les délégués enverront le texte de leur déclaration, par courrier électronique, à l'adresse CFS-Communications@fao.org et au service des conférences de la FAO, à l'intention des interprètes, avant le début de la session. Toutes les déclarations et présentations communiquées par les intervenants seront publiées sur la page web de la 51^e session du CSA (en langue originale).

Demandes de renseignements: Veuillez contacter le secrétariat du CSA à l'adresse cfs@fao.org.

Pour en savoir plus: Veuillez consulter la [page web de la 51^e session du CSA](#), sur laquelle les dernières informations et les documents relatifs à la session seront publiés.

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION (pour information et pour décision)

Ce point prévoit la confirmation de la composition du Comité, l'adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires de la 51^e session du CSA et la désignation des membres du Comité de rédaction.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/1/Rev.1 – Ordre du jour provisoire de la 51^e session du CSA
- CFS 2023/51/Inf.1/Rev.1 – Calendrier provisoire de la 51^e session du CSA
- CFS 2023/51/Inf.2 – Guide de la 51^e session du CSA (le présent document)
- CFS 2023/51/Inf.4 – Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale
- CFS 2023/51/2/Rev.1 – Guide relatif à l'élaboration du rapport final de la 51^e session du CSA

II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE HAUT NIVEAU (pour information)

Le débat ministériel de la 51^e session du CSA commencera par les déclarations des personnes suivantes ou de leurs délégués (les textes des déclarations seront publiés dans la section prévue à cet effet sur le site web de la 51^e session du CSA):

- le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU);
- le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
- le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA);
- la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM);
- le Président de l'Assemblée générale;
- la Présidente du Conseil économique et social;
- le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) sur la sécurité alimentaire et la nutrition;
- le Président du CSA.

III. RENFORCEMENT DE L'ACTION COORDONNÉE FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE – *L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2023* (pour information et examen)

D'après le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* de cette année, entre 691 et 783 millions de personnes ont souffert de la faim en 2022. Si l'on prend la moyenne (735 millions environ), cela représente près de 122 millions de personnes de plus qu'en 2019, avant la pandémie mondiale. Les projections indiquent que près de 600 millions de personnes souffriront de sous-alimentation chronique en 2030. Dans un scénario sans pandémie ni guerre en Ukraine, ce chiffre serait inférieur d'environ 119 millions – et de près de 23 millions si la guerre en Ukraine n'avait pas eu lieu. En outre, on estime que, en 2021, plus de 3,1 milliards de personnes dans le monde (soit 42 pour cent) n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement.

Déroulement de la séance:

Après une présentation de l'édition de 2023 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et un discours sur la promotion et la protection du droit des individus à l'alimentation, le Comité s'engagera dans un débat de haut niveau sur l'action coordonnée face à la crise alimentaire mondiale et sur la transformation des systèmes alimentaires aux fins la concrétisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition et du droit à une alimentation

adéquate, débat qui concernera notamment les aspects suivants: la nécessité d'intensifier les interventions humanitaires, l'aide aux petits exploitants et aux agriculteurs familiaux, la stabilisation des prix et des marchés des denrées alimentaires, le rôle central du commerce, l'amélioration des systèmes de protection sociale tenant compte de la nutrition et les solutions permettant de doter les pays des ressources financières nécessaires. Les chefs de délégation de haut niveau auront la possibilité d'intervenir en premier. En outre, la séance comprendra des déclarations nationales et des interventions importantes de certaines parties prenantes du CSA et permettra d'entendre la voix des plus touchés.

Questions directrices:

- a. Comment la crise alimentaire actuelle touche-t-elle la population et les communautés de votre pays/les groupes que vous représentez et comment veillez-vous à ce que la voix des plus touchés soit entendue?
- b. Quelles mesures politiques spécifiques au contexte sont mises en œuvre?
- c. Dans quelle mesure les interventions menées en faveur de la population de votre pays/des groupes que vous représentez face à la crise alimentaire actuelle sont-elles alignées sur les efforts de transformation des systèmes alimentaires?
- d. Quelles actions faudrait-il mener aux niveaux régional et mondial pour appuyer vos efforts nationaux?

Document d'information:

- CFS 2023/51/Inf.15 – Édition 2023 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*

IV. DIALOGUES SUR LES LIENS AVEC D'AUTRES PROCESSUS MONDIAUX (pour information et examen)

Cette séance de 75 minutes, modérée par le Président du CSA, sera l'occasion de se pencher sur l'interdépendance entre la sécurité alimentaire et la nutrition et d'autres questions et processus mondiaux, et ainsi d'évoquer le Sommet des Nations Unies sur les ODD de 2023, de réfléchir au Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2023) et d'examiner le potentiel du Sommet de l'avenir de 2024. Les participants à la séance, qui portera principalement sur la transformation des systèmes alimentaires, aborderont:

- i. la contribution essentielle des ODD et du droit à l'alimentation en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- ii. l'interface entre les systèmes alimentaires et le changement climatique, ce qui consistera à étudier les éventuelles interventions de haut niveau des gouvernements hôtes lors de manifestations telles que les conférences des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27 et COP 28);
- iii. le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (le Cadre mondial), qui émane de la COP 15 tenue en 2022, ce qui permettra d'étudier comment la préservation de la biodiversité à l'appui de systèmes alimentaires résilients peut contribuer aux objectifs mondiaux de sécurité alimentaire et de nutrition et vice versa; et
- iv. les menaces spécifiques qui pèsent sur la sécurité alimentaire et la nutrition du fait de la désertification, telles que précisées lors de la 15^e Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenue en Côte d'Ivoire, et la manière dont la transformation durable des systèmes alimentaires peut donner lieu à la mise en place de mesures efficaces de lutte contre la désertification.

Documents de référence:

- La Déclaration politique du Sommet sur les ODD.
- Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
- Les conclusions du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

V. AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (pour décision)

La version définitive des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition est l'aboutissement d'un processus de négociation multipartite inclusif mené au sein d'un groupe de travail à composition non limitée. Elle sera présentée au CSA réuni en séance plénière, pour examen et adoption.

Les Directives ont pour but de fournir des orientations stratégiques concrètes sur la manière d'intégrer systématiquement les questions de genre dans les politiques et les interventions axées sur les systèmes agricoles et alimentaires, à tous les niveaux. Leur objectif est de favoriser une plus grande cohérence entre les politiques qui visent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles et celles qui traitent de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de promouvoir la coordination et les mesures de politique générale qui se renforcent mutuellement. Cette action contribue à la participation et à l'autonomisation des femmes et des filles et crée un élan en vue de l'élimination des causes profondes des inégalités de genre dans divers domaines qui sont liés, ce qui est le moyen le plus efficace d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition pour tous – les femmes elles-mêmes, leur famille, leur communauté et la société dans son ensemble.

La séance sera également l'occasion pour les membres et parties prenantes du CSA de faire part de leurs avis sur la manière de promouvoir la cohérence des politiques visant à renforcer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans différents contextes, en tenant compte de questions transversales. Elle permettra également de présenter des idées pour favoriser l'adoption des Directives volontaires et de formuler des propositions sur les moyens de promouvoir leur diffusion, leur utilisation et leur application aux niveaux mondial régional, national et local, ces Directives étant pour les responsables de l'élaboration des politiques et les partenaires de développement un bon outil pour promouvoir des mesures politiques, des lois, des programmes, des plans d'investissements et des partenariats novateurs qui favorisent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, en prenant en compte l'appropriation par les pays et la cohérence avec le Programme 2030.

Déroulement de la séance:

- Présentation du projet de texte final des Directives volontaires, par M^{me} Berioska Morrison (République dominicaine), cofacilitatrice du Groupe de travail à composition non limitée du CSA.
- Adoption des Directives volontaires.
- Allocutions.
- Interventions des participants.

La séance se terminera par une intervention d'une femme rurale qui exprimera son point de vue, afin de célébrer la Journée internationale des femmes rurales.

Un projet de décision sera présenté en séance plénière le mercredi après-midi, pour examen et adoption.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/3 – Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- CFS 2023/51/4/Rev.1 – Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projet de décision

**VI. METTRE À PROFIT LES DONNÉES POUR FAIRE PROGRESSER
LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE
NUTRITION: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES
RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE SUR LE
RENFORCEMENT DE LA COLLECTE ET DE L'UTILISATION DES
DONNÉES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA
NUTRITION ET DES OUTILS D'ANALYSE Y AFFÉRENTS
(pour décision)**

Suite à la publication, en septembre 2022, d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau du CSA sur la sécurité alimentaire et la nutrition consacré à ce sujet, et de la tenue, en 2022 et 2023, de consultations et de négociations multipartites, ces recommandations de politique générale du CSA devraient être présentées en séance plénière lors de la présente session, en vue de leur adoption.

Pendant cette séance, les parties prenantes du CSA auront la possibilité de mettre en commun leurs idées et leurs propositions sur la manière de promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application des recommandations de politique générale à tous les niveaux, y compris en coordination et à l'appui d'autres efforts, ce qui contribuera au renforcement de la production, de l'analyse, de la diffusion et de l'utilisation de données et de statistiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition, lesquelles sont essentielles pour éclairer les politiques et actions menées aux niveaux local, national et mondial aux fins de la promotion de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition.

Déroulement de la séance:

- Présentation du projet de texte final des recommandations de politique générale, par M. Anthony Murithii (Kenya), Rapporteur du Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur les données.
- Adoption des recommandations de politique générale.
- Allocutions.
- Interventions et engagements de membres et de participants dans l'assistance.

Éventuelles questions directrices à examiner:

- a. Pourquoi les données sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont-elles importantes? Quel est l'état actuel des systèmes de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition?
- b. Comment pourrait-on renforcer les systèmes de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux national, régional et mondial? Quels sont les principaux facteurs dont il faut tenir compte et quelles mesures doivent être prises en priorité?
- c. De quelles initiatives existantes qui visent à promouvoir la collecte, l'analyse et l'utilisation de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition pourrait-on tirer parti?
- d. Comment faudrait-il améliorer la coordination mondiale et nationale pour remédier à la fragmentation des systèmes de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition?
- e. Est-ce que ces recommandations du CSA peuvent vraiment faire changer la donne? Que faut-il désormais faire pour pouvoir les appliquer concrètement?

Un projet de décision sera présenté en séance plénière le mercredi après-midi, pour examen et adoption.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/5 et CFS 2023/51/5/Corr.1 – Recommandations de politique générale du CSA sur le renforcement de la collecte et de l'utilisation des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et des outils d'analyse y afférents aux fins de l'amélioration de la prise de décisions à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale
- CFS 2023/51/6 – Recommandations de politique générale du CSA sur le renforcement de la collecte et de l'utilisation des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et des outils d'analyse y afférents aux fins de l'amélioration de la prise de décisions à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – Projet de décision

VII. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030: PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL 2024-2027 (pour décision)

La séance, modérée par le Président du CSA, conclura un processus d'un an qui a débuté par des consultations menées à la 50^e session du CSA au sujet de questions cruciales, nouvelles et persistantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition et s'est poursuivi dans le cadre de réunions ouvertes et de réunions du Bureau et du Groupe consultatif tout au long de la période intersessions.

Déroulement de la séance:

Le Président du CSA présentera le Programme de travail pluriannuel 2024-2027 du CSA et le projet de décision y afférent, en vue de son approbation par le Comité. À la suite de l'adoption, il invitera les participants à s'exprimer, sur la base des questions directrices suivantes:

- a. Comment votre gouvernement ou les groupes que vous représentez participent activement à différentes activités du Programme de travail pluriannuel afin d'en maximiser, dès le début, les effets aux niveaux national et régional?
- b. Pour mettre en œuvre efficacement les axes de travail thématiques du CSA, il faudra élargir les partenariats avec les acteurs concernés dans chacun des domaines thématiques. Avec qui le CSA doit-il collaborer aux niveaux mondial, régional et national?
- c. Comment envisagez-vous l'adoption et l'adaptation des accords actuels et futurs du CSA relatifs aux politiques dans vos politiques/modèles d'activité?
- d. Comment pourrait-on accroître l'impact du CSA sur le terrain?

Un projet de décision sera présenté en séance plénière le mercredi après-midi, pour examen et adoption.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/7 – Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027
- CFS 2023/51/8 – Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027 – Projet de décision
- CFS 2023/51/Inf.16 – Rapport intérimaire annuel du CSA 2023

VIII. S'INTÉRESSER AUX MULTIPLES DIMENSIONS DES INÉGALITÉS: RÉDUCTION DES INÉGALITÉS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (pour examen)

Ce point de l'ordre du jour marque le début du processus de convergence des politiques mené par le CSA en matière de réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et la nutrition. L'objectif de cette séance est de permettre au CSA, réuni en séance plénière, d'examiner certaines des conclusions qui figurent dans le rapport du HLPE sur la sécurité alimentaire et la nutrition consacré à la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et la nutrition, et de formuler des orientations liées aux questions qui seront abordées lors de la mise au point du processus de convergence des politiques dans ce domaine.

Déroulement de la séance:

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en deux parties:

Partie 1:

- Le Président du Comité directeur du HLPE, M. Bernard Lehmann, présentera le rapport du Groupe d'experts.
- Le chef de l'équipe chargée d'établir le rapport du HLPE, M. Bhavani Shankar, exposera brièvement les principales conclusions et recommandations figurant dans le rapport, en mettant l'accent sur les incidences que celles-ci auront sur le processus de convergence des politiques du CSA.

Partie 2:

Les délégués auront la possibilité de poser des questions sur les conclusions et recommandations inscrites dans le rapport. Ils sont encouragés à faire part de leurs points de vue en répondant aux questions directrices suivantes:

- a. Quels sont les domaines d'action prioritaires qui doivent être abordés dans le cadre du processus de convergence des politiques du CSA?
- b. Comment les inégalités au sein des systèmes agricoles et alimentaires (inégalités de revenus, inégalités d'accès aux moyens de production et en matière de contrôle de ceux-ci, etc.) empêchent de nombreux acteurs d'avoir les moyens de surmonter l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
- c. Existe-t-il des initiatives pertinentes et des enseignements tirés dans le domaine de la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition sur lesquels le CSA peut s'appuyer?

Un projet de conclusions sera présenté en séance plénière le jeudi après-midi, pour examen et adoption.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/9 – Réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projet de conclusions
- CFS 2023/51/Inf.17 – Rapport du HLPE sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2023)

IX. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE À LA DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION (CIN2)

À la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), tenue en 2014, la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) se sont engagées à atteindre l'objectif consistant à éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes et ont formulé une vision commune de l'action mondiale dans la Déclaration de Rome sur la nutrition. Pour atteindre cet objectif, elles ont également arrêté d'un commun accord un cadre d'action d'application volontaire. En 2016, le CSA est convenu de consacrer du temps, tous les deux ans lors de sa session annuelle, à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques et des actions qui émanent de la CIN2 et intéressent le CSA. Après avoir communiqué les premiers rapports intérimaires aux 44^e, 46^e et 49^e sessions du CSA, la FAO et l'OMS présenteront un nouveau rapport intérimaire.

Cette section se déroulera comme suit:

- Des représentants de la FAO et de l'OMS présenteront les progrès réalisés dans le cadre de la suite donnée aux engagements pris à la CIN2 et de la mise en œuvre de la Décennie d'action sur la nutrition, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre du programme de travail de la Décennie.
- Séance de questions-réponses

Un projet de conclusions sera présenté en séance plénière le jeudi après-midi, pour examen et adoption.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/10 – Rapport intérimaire sur la suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), y compris la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition – Projet de conclusions
- CFS 2023/51/Inf.18 – Rapport intérimaire sur la suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), y compris la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition

X. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU CSA SUR L'INSTABILITÉ DES PRIX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SUR LA PROTECTION SOCIALE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (pour information et examen)

Alors qu'aujourd'hui des menaces sans précédent pèsent sur la sécurité alimentaire et à la nutrition et que l'environnement mondial ne cesse d'évoluer, la crise alimentaire mondiale actuelle a des répercussions sur la sécurité alimentaire à tous les niveaux et touche le plus durement les plus vulnérables. Ainsi, il apparaît que la volatilité des prix est un problème majeur qui a des conséquences néfastes sur les revenus et le pouvoir d'achat des ménages et fait basculer les personnes vulnérables dans la faim et la pauvreté. Dans ce contexte, les mécanismes et programmes de protection sociale présentent un intérêt particulier dans l'optique de l'atténuation de la vulnérabilité et de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la faim dans les foyers et chez les individus.

La séance consacrée au suivi qui se tiendra à la 51^e session du CSA permettra de faire le bilan de l'application de deux ensembles de recommandations de politique générale du CSA portant sur [l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire](#) (approuvées en 2011, à la 37^e session du CSA) et sur la [protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition](#) (approuvées en 2012, à la 39^e session du CSA). Ces deux ensembles de recommandations destinées aux gouvernements et à toutes les parties prenantes concernées définissent une série de *points d'actions* qui permettent, respectivement, de s'attaquer aux causes structurelles de la volatilité des prix des produits alimentaires tout en veillant à ce que l'impact de celle-ci ne compromette pas le droit à l'alimentation des producteurs et des consommateurs, et d'élaborer et de mettre en œuvre des systèmes de protection sociale au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ou de les renforcer. La séance sera également l'occasion de réfléchir aux problèmes que pose la crise alimentaire mondiale actuelle, notamment les conséquences de la volatilité des prix sur la sécurité alimentaire et la nutrition des plus vulnérables et le rôle des mécanismes de protection sociale dans l'atténuation de la vulnérabilité et la lutte contre l'insécurité alimentaire et la faim.

L'expérience et les bonnes pratiques dûment étayées d'un large éventail de parties prenantes en matière d'utilisation et d'application de ces recommandations du CSA permettront d'éclairer les participants à la réunion, laquelle contribuera au suivi des progrès réalisés dans ce domaine aux niveaux mondial, régional et national.

Déroulement de la séance:

La séance consacrée au suivi, qui sera axée sur l'utilisation et l'application des recommandations concernant l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire et la protection sociale au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, devrait débiter par un discours liminaire du Président du CSA. Ce discours sera suivi d'allocutions prononcées par M. Seth Meyer, Président du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), un représentant de haut niveau du PAM et l'ancien Premier Ministre de la Guinée, M. Mohamed Beavogui.

Ensuite, une table ronde animée par M. Maximo Torero, Économiste en chef de la FAO, sera consacrée à l'utilisation et à l'application des recommandations du CSA sur les thèmes susmentionnés. Les débats porteront également sur les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition que pose la crise alimentaire mondiale actuelle, en particulier pour les plus vulnérables. Des représentants des régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes et Asie et Pacifique, ainsi que de la société civile, des peuples autochtones et des mécanismes du secteur privé, feront part de leurs expériences dûment étayées, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques et sur les obstacles et les difficultés auxquels ils ont été confrontés lors de la mise en œuvre des recommandations du CSA. Un représentant de haut niveau du FIDA fera la transition entre la table ronde et le dialogue de l'ensemble des participants qui suivra. L'objectif de la séance est de mener une réflexion sur les recommandations de politique générale du CSA, leur application, leur utilisation et leur pertinence dans le contexte actuel, de faciliter l'échange de connaissances, de définir des stratégies efficaces, et d'encourager une plus grande collaboration et une meilleure coordination des politiques au niveau mondial dans ce cadre, afin de relever des défis pressants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Documents d'information:

- CFS 2023/51/Inf.19 – Suivi des recommandations de politique générale du CSA sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire, et sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition: analyse, par le secrétariat, des contributions reçues
- CFS 2023/51/Inf.20 – Recommandations de politique générale du CSA sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire, adoptées par le Comité à sa 37^e session, en 2011
- CFS 2023/51/Inf.21 – Recommandations de politique générale du CSA sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition, adoptées par le Comité à sa 39^e session, en 2012

Questions directrices:

- a. Quelles sont vos principales expériences et meilleures pratiques ayant trait à l'application des recommandations du CSA sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire et sur la protection sociale au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition? Comment ces recommandations ont-elles été appliquées pour s'attaquer aux causes profondes de la volatilité des prix des produits alimentaires et renforcer les systèmes de protection sociale au service de la sécurité alimentaire?
- b. Comment ces deux ensembles de recommandations ont-elles été adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des populations touchées par l'insécurité alimentaire dans différents contextes?
- c. Quels sont les principaux obstacles et difficultés qui sont apparus lorsque les recommandations visant à renforcer la résilience des populations les plus vulnérables ont été appliquées?
- d. Compte tenu de la crise alimentaire mondiale actuelle, ces recommandations sont-elles pertinentes aujourd'hui pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition tout en concrétisant le Programme 2030 pour le développement durable?

MANIFESTATION SPÉCIALE EN MARGE DE LA 51^e SESSION DU CSA

L'insécurité alimentaire reste un problème fondamental dans le monde et est exacerbée par divers facteurs tels que le changement climatique, la pandémie de covid-19 et les conflits actuels. La concrétisation du droit à une alimentation adéquate pour tous passe par des efforts concertés et la mise en œuvre de politiques et de directives efficaces. La manifestation spéciale de cette année vise à mettre en évidence l'importance des *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. À l'approche du 20^e anniversaire des Directives volontaires, la manifestation, qui s'inspire du Sommet sur les ODD tenu en septembre 2023, permettra de présenter l'expérience, les bonnes pratiques et les difficultés des pays et de réfléchir aux efforts menés actuellement, en abordant les diverses approches et initiatives des différentes parties prenantes à tous les niveaux.

Dans le cadre d'un dialogue interactif avec les parties prenantes du CSA, les participants à la manifestation analyseront les enseignements tirés de l'expérience et se pencheront sur les perspectives qui s'ouvrent.

XI. AUTRES QUESTIONS (pour décision)

Au titre de ce point, le nouveau Président du CSA sera élu, et de nouveaux membres du Bureau du CSA et leurs suppléants seront présentés pour décision. Les modalités de la 52^e session du CSA, qui se tiendra en octobre 2024, seront examinées. En outre, le rapport final de la 51^e session du CSA, tel que présenté par le Président du Comité de rédaction, sera adopté (des exemplaires préliminaires du rapport final seront mis à disposition au format électronique le vendredi 27 octobre 2023).

Documents d'information:

- CFS 2023/51/Inf.22 – Proposition de modalités afférentes à un Mécanisme des fondations philanthropiques portant sur les relations avec le CSA
- CFS 2023/51/Inf.23 – Élection du Président du CSA

NOTE CONCERNANT LES MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Afin d'enrichir et de compléter la 51^e session du CSA et de donner aux partenaires et aux autres parties prenantes la possibilité de mettre en avant leur travail, le CSA a invité ses membres, les participants et les autres acteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde à proposer des manifestations parallèles qui auront lieu dans 36 créneaux – quatre manifestations parallèle par tranche horaire:

- Lundi de 13 h 30 à 14 h 45 (heure de Rome).
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 9 h 45 et de 13 h 30 à 14 h 45 (heure de Rome).

Les manifestations parallèles ont été choisies par le Président du CSA parmi un grand nombre de propositions. Le programme complet des manifestations parallèles peut être consulté sur la [page web de la 51^e session du CSA](#).

Pour toute question concernant les manifestations en marge de cette session, veuillez contacter le secrétariat du CSA à l'adresse suivante: CFS-side-events@fao.org